

Maître de l'ouvrage

Bucher & Moret Sàrl
Place du Bourg-de-Four 5
1204 Genève

Entreprise générale

EMEG Entreprise générale SA
Route des Jeunes 41
1227 Carouge

Chef de projet:

Henri-Pierre Simon

Architecte

atba-l'atelier
bureau d'architectes SA
Rue des Vieux-Grenadiers 8
1205 Genève

Collaborateur:

Florent Lucini

Ingénieur civil

Bosson & Rodriguez
Ingénieurs civils Sàrl
Rue des Noirettes 32
1227 Carouge

Bureaux techniques

Électricité :
Salvisberg Services
informatiques Sàrl
Rue des Délices 12A
1203 Genève

Sanitaire:

Artsanit Sàrl
Avenue Eugène Lance 62
1212 Grand-Lancy

Chauffage-Ventilation:

Tech-Building SA
Rue E. Marziano 35
1227 Les Acacias

Géotechnique:

Karakas & Français SA
Chemin des Poteaux 10
1213 Petit-Lancy

Acousticien:

Architecture & Acoustique SA
Quai Ernest Ansermet 40
1205 Genève

Désamiantage:

Alterego concept SA
Avenue des Morgines 45
1213 Petit-Lancy

Géomètre

Christian Haller
Rue du Lièvre 4
1227 Acacias-Genève

Coordonnées

Chemin des Grebattes 10
1214 Vernier

Conception 2012

Réalisation 2013

**SITUATION / CONCEPT**

Sur les rives du Rhône. Proche du Lignon, non loin des rives du Rhône, un terrain de 3'527 m² a été densifié. La villa existante a été démolie au profit d'un immeuble de 8 appartements destinés à la vente en PPE. Située dans un quartier de villas au bout d'une impasse, cette parcelle se trouve en limite de lisière de forêt et du nant des Grebattes. Ce petit ruisseau et ses rives ont fait l'objet d'un projet de renaturation en 2004. En plus de revaloriser sa fonction écologique, l'objectif était de mettre à disposition de la population un espace naturel servant de lieu de promenade et de détente.

PROJET

Des appartements traversant sur deux niveaux. La forte déclivité du terrain a imposé naturellement l'implantation de l'ouvrage en terrasses épousant les strates de la pente. La particularité du projet est d'offrir une faible profondeur au bâtiment permettant ainsi d'avoir des appartements traversant dont les typologies intérieures sont généreuses. L'apport de lumière naturelle a été privilégié dans toutes les pièces. Excepté un studio, tous les logements sont répartis sur deux niveaux. Trois appartements s'organisent entre l'entresol et le rez-de-chaussée, puis quatre appartements en duplex proposent un plan inversé avec au

1er étage les chambres et en attique les pièces de vie avec le salon et la cuisine qui s'ouvrent sur une grande terrasse. La déclivité du terrain a permis de construire des volumes décalés créant ainsi des espaces couverts et des terrasses abritées dont l'orientation a été pensée de façon à protéger les pièces intérieures du soleil, évitant ainsi les surchauffes à l'intérieur des appartements. L'accès aux logements s'effectue par l'extérieur. Une coursive distribue les appartements des duplex, tandis que les accès aux logements du rez se font directement par les jardins-terrasses des souplex. Il n'y a ainsi pas de cage d'escaliers à l'intérieur du bâtiment. Ce système de distribution favorise les rencontres et les échanges entre les habitants de l'immeuble. Une salle commune, à disposition pour les habitants, renforce cette cohésion sociale.

Le maître de l'ouvrage a voulu privilégier une construction s'appuyant sur le label Minergie P-Eco. Très exigeant, ce label préconise l'utilisation d'énergies renouvelables, une étanchéité à l'air contrôlée, des triples vitrages, une aération douce ainsi que l'utilisation d'appareils électroménagers de classe A. Pour atteindre ce niveau d'exigence, le bâtiment possède une isolation périphérique de 28 cm avec une finition crépi. Grâce à cette importante isolation extérieure, la construction est exempte de pont thermique. Les appartements sont chauffés par un système de chaufferie à pellets et 20 m² de panneaux solaires thermiques permettent de chauffer l'eau chaude sanitaire. Une ventilation double flux a été privilégiée avec récupération de chaleur.





Les matériaux pour les revêtements intérieurs présentent tous un écobilan le plus neutre possible. Les aménagements extérieurs ont été réalisés avec la même philosophie. Les eaux pluviales ont été valorisées grâce à une toiture végétalisée permettant la rétention d'eau. Elles sont canalisées puis acheminées sur la parcelle par des ruisselets à ciel ouvert. En aval de la parcelle, à la limite de la forêt, un étang a été aménagé.

Il participe à l'infiltration d'une grande partie des eaux de pluie dans le terrain. Plus de la moitié de la parcelle a été laissée en prairie sauvage favorisant la biodiversité.

Photos

Exemplaire en matière de développement durable cette réalisation s'inscrit dans un environnement préservé.

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|------------------------------|----------------------|
| Surface brute de planchers : | 1'058 m ² |
| Emprise au rez : | 308 m ² |
| Volume SIA : | 4'257 m ³ |
| Nombre d'appartements : | 8 |
| Places de parc extérieures : | 12 |
| Places de parc intérieures : | 3 boxes |



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Désamiantage
AD technique
1860 Aigle

Démolition / Terrassement
MICHEL et Fils SA
1860 Aigle

Gros-Ceuvre/ Maçonnerie
Da SILVA SA
1290 Versoix

Echafaudages
JDS Echafaudages SA
1242 Satigny

Escaliers bois
KELLER Treppenbau AG
1260 Nyon

Menuiseries Extérieures
NORBA Menuiserie
1610 Oron-la-Ville

Étanchéité-ferblanterie
ETICO
1227 Carouge

Façades
ZONNO Frères
1211 Genève

Stores
BAUMANN HÜPPE AG
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Électricité
SALVISBERG Sàrl
1203 Genève

Chauffage-ventilation
TECH-BUILDING SA
1227 Les Acacias

Sanitaire
ARTSANIT Sàrl
1212 Grand-Lancy

Cuisine
TEK Cuisines SA
1227 Carouge

Monte-charge
GTA Handicap
1000 Lausanne 21

Plâtrerie-peinture
MTB Multitravaux Bâtiment SA
1203 Genève

Serrurerie
GEDOMETAL Sàrl
1228 Plan-les-Ouates

Menuiseries Intérieures
ALPNACH Norm SA
1212 Grand-Lancy

Chapes
BALZAN + IMMER SA
1700 Fribourg

Carrelage
MILOT Carrelages Sàrl
1283 La Plaine

Parquet
MULTINET Services SA
1213 Petit-Lancy